PLAGES, TERRITOIRE

Stationnement autour du lac : tout ce qu'il faut savoir

Publié le 20 mai 2025

Stationnement autour du lac : tout ce qu'il faut savoir

Avec l'arrivée des beaux jours, les bords du lac du Bourget attirent chaque année beaucoup de visiteurs . Pour assurer un meilleur partage de l'espace public et faciliter l'accès aux plages, promenades et activi tés, plusieurs dispositifs de stationnement payant sont mis en place. Objectif : encourager la rotation d es véhicules et garantir une meilleure disponibilité des places pour tous.

Croix Verte (Bourget-du-Lac) : Gestion Grand Lac

- **Période payante : du 30 juin au 15 octobre**
- **Horaires : 7j/7 de 9h à 19h**
- **Tarif : 1€ de l'heure (toute heure commencée est due)**
- **Mode de fonctionnement : barrières automatiques avec lecture de plaque (pas de ticket)**
- **Abonnement : non disponible**

Stationnement en voirie (Bourget-du-Lac) – Gestion par la mairie du Bourget du Lac

- **Parkings concernés : Tennis, Pré Orle, Aviron, Charpignat**

- Période payante : du 1er mai au 30 septembre
- Horaires : 7j/7, de 10h à 12h et de 14h à 19h
- Gratuit : 30 premières minutes + pause de 12h à 14h
- Tarif : 1€ de l'heure pour les 4 premières heures puis 2€ à partir de la 5ème heure
- Paiement : par horodateur

Parkings en enclos (Aix-les-Bains) – Gestion par la mairie d'Aix-les-Bains

- Parkings concernés : Suisses, Rowing, Daniel Rops
- Période payante : du 2 juin au 30 septembre
- Horaires : 7j/7, de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Gratuit entre 12h et 14h
- Tarif : 1€ par heure commencée.

Parking Point de l'Ardre (Brison-Saint-Innocent) - Gestion par la mairie de Brison-Saint-Innocent

- Gratuit du 1er novembre au 15 mars
- Tarifs : 0,75€/h (16 mars – 30 avril & 16 sept – 1er nov) et 1€/h (1er mai – 15 septembre)
- 1ère demi-heure gratuite
- Horaires : 7j/7, de 9h30 à 18h
- Système : barrière automatique

Parking Châtillon (Chindrieux) - Gestion par la mairie de Chindrieux

- Période payante : 7j/7 du 7 juin au 15 septembre
- Tarif : 5€ la journée et 3€ à partir de 16h

Une politique de stationnement pensée pour tous

La mise en place de ces dispositifs payants ne vise pas à pénaliser les automobilistes, **mais à encourag er la rotation des véhicules, éviter les stationnements abusifs à la journée et faciliter l'accès aux zon es lacustres pour un plus grand nombre de personnes.**

Ces mesures contribuent aussi à préserver la qualité de vie en bord de lac, en limitant les engorgement s et en favorisant une mobilité plus fluide. Pensez aussi aux alternatives douces : vélo et transports en commun.

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.